OUVRALI · DOCUMENT À REPRENDRE

Cycles Rayon Libre (fictif), atelier de réparation de vélos : planning de la semaine du lundi 2 au samedi 7 novembre 2026

Exemple pédagogique fictif à reprendre et à adapter à votre situation.

Exemple pédagogique fictif. L'atelier, les personnes, les horaires et les dates sont inventés. Les règles de durée et de repos de la convention collective applicable sont à vérifier pour toute utilisation réelle.

Cycles Rayon Libre (fictif), atelier de réparation de vélos : planning de la semaine du lundi 2 au samedi 7 novembre 2026
Ouverture : du mardi au samedi, 9 h 30 à 12 h 30 (matin, 3 h) et 14 h à 19 h (après-midi, 5 h). Lundi : atelier fermé au public, réception des livraisons et préparation des réparations de 9 h à 12 h (3 h).
Besoin : deux personnes minimum en atelier à chaque ouverture ; trois le samedi après-midi ; une personne habilitée à la caisse à chaque ouverture.

Personne	Contrat	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Heures prévues
Hélène Lambert (fictif) (gérante)	Non salariée	Repos	Matin + après-midi	Repos	Matin + après-midi	Matin	Matin + après-midi	Non décomptées
Mehdi Saïdi (fictif)	Temps plein, 35 h	9 h-12 h réception	Matin + après-midi	Matin + après-midi	Repos	Matin + après-midi	Matin + après-midi	35 h
Lucie Perrin (fictif)	Temps plein, 35 h	9 h-12 h réception	Repos	Matin + après-midi	Matin + après-midi	Matin + après-midi	Matin + après-midi	35 h
Bastien Roy (fictif)	Temps partiel, 15 h : mercredi, jeudi, samedi	Repos	Repos	Après-midi	Après-midi	Repos	Après-midi	15 h
Inès Carré (fictif)	Apprentie, école le lundi et le mardi	École	École	Matin	Matin	Après-midi	Repos	11 h en atelier, hors jours d'école

Contrôles de couverture

• Chaque ouverture compte au moins deux personnes en atelier : contrôlé.

• Samedi après-midi : quatre personnes (besoin : trois) : contrôlé.

• Caisse : Hélène Lambert, Mehdi Saïdi ou Lucie Perrin présent à chaque ouverture : contrôlé.

• Jours d'école d'Inès Carré respectés : contrôlé.

• Heures prévues comparées aux contrats : Mehdi Saïdi 35 h (3 + 8 + 8 + 8 + 8) et Lucie Perrin 35 h (3 + 8 + 8 + 8 + 8), temps pleins de 35 h ; Bastien Roy 15 h (5 + 5 + 5), contrat de 15 h : contrôlé. Inès Carré : 11 h en atelier (3 + 3 + 5), à rapprocher de son contrat d'apprentissage par la gérante.

• Lundi : la réception est assurée cette semaine par Mehdi Saïdi et Lucie Perrin ensemble ; la gérante est au repos.

Modification

• Le 27 octobre, Mehdi Saïdi et Lucie Perrin échangent leur repos du jeudi et du mardi (demande des deux salariés, acceptée par la gérante). Rectification datée et affichée le 27 octobre, avant application. Après l'échange, heures inchangées ; mardi (Hélène Lambert, Lucie Perrin) et jeudi (Hélène Lambert, Mehdi Saïdi, Bastien Roy, Inès Carré) restent couverts, avec la caisse : contrôlé.

Planning établi le 23 octobre 2026, affiché en atelier et envoyé à chacun le même jour.
Hélène Lambert, gérante : signature